



PAYS DU SUNDGAU

DIAGNOSTIC MOBILITE FEVRIER 2016



Plan de Déplacement de Zone

Réponses des Salariés

Le Plan de Déplacement de Zone (PDZ) du Quartier Plessier : **des enjeux : un défi !**

Les structures employeuses et les salariés du Quartier Plessier avaient formulés des demandes en termes d'amélioration d'aménagement, de services et d'accès au site. Le Pays du Sundgau et la Communauté de Communes d'Altkirch se sont associés pour le lancement du PDZ, en partenariat avec l'ensemble des Entreprises, Associations et Administrations.

Il y a eu 87 réponses au questionnaire « salariés », soit quasiment 20% des salariés du Quartier Plessier d'Altkirch, représentant 19 structures (les 2/3 du quartier).

75 % des répondants ont des horaires fixes (entre 7h30 et 9h) et viennent au Quartier Plessier du lundi au vendredi.

Cette même majorité **limitent déjà ses déplacements en déjeunant en règle générale sur place** ou à proximité, mais en utilisant tout de même leur voiture sur leur temps de pause pour accéder à des services. Les salariés semblent toutefois favorables à réduire les déplacements du midi notamment s'ils peuvent bénéficier d'**une offre de services au sein de la zone d'activités**.

66 % des répondants résident dans le Sundgau et se déplacent en voiture en général. Par contre, **de manière ponctuelle, 58 % utiliseraient les transports collectifs** (transports en commun et covoiturage).

Le covoiturage est le transport collectif qui séduit le plus, si toutes les conditions étaient réunies. Pour faciliter cette pratique ou les mobilités douces, **les employeurs devront aussi participer à ce changement**, en acceptant une modulation des horaires de travail lorsque cela est possible.

Les déplacements professionnels et répétés dans la journée est un des freins à changer de modes de transport, du fait qu'une grande majorité des salariés effectuant ces déplacements, utilisent leur voiture personnelle.

L'autopartage dans le cadre professionnel pourrait être une solution à proposer pour 36 % d'entre eux. Toutefois, certains y voient des contraintes ou confondent cette pratique à celle du covoiturage. Il y a donc un besoin de précisions.

En conclusion :

54% des répondants sont prêt à faire un effort 1 fois par semaine pour faire du covoiturage (pour une personne non véhiculée, venant de la gare, pour partager les frais, être plus responsable vis-à-vis de l'environnement, etc).

Suggestions :

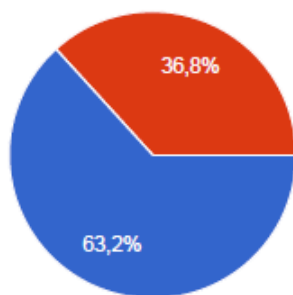
- Favoriser les **pistes cyclables**, les chemins pour les piétons (ex : entre la gare et le quartier Plessier) , Abris-à vélo / arceaux à vélos, Service de location voitures électrique /vélo à la gare et au QP, Raccourci de la gare au QP
- **Covoiturage** à l'échelle du QP, intérêt marqué.
- Développement de **l'autopartage** dans le cadre professionnel pour les structures du QP.
- **Aménagement**, espace de détente, **salle de pause collective**/achat de sandwich en distributeur, bancs extérieurs, davantage de sécurité pour les **piétons** dans le QP,
- **Services** à mettre en place (notamment pour réduire les déplacements du midi), livraison de fruits-légumes-pains, avoir d'autres propositions de restauration,
- **Favoriser la communication** sur les différentes mobilités possibles. Le PDZ doit permettre de créer du lien entre les structures et salariés du QP.

Ci-dessous, vous trouverez le détail des réponses.

(A noter, les réponses sont parfois transcrits telles quelles et ne sont pas reformulées)

• Profil des répondants

Vous êtes :

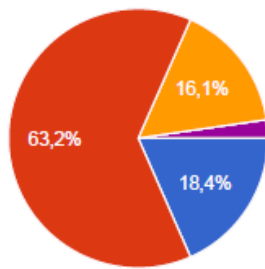


Une femme	55	63.2 %
Un homme	32	36.8 %

Salariés des structures ayant répondu :

- APP GRETA
- Association Marie Pire / ESAT Marie Pire
- ATRS
- Autocycling
- CAP EMPLOI
- Chambre d'Agriculture de Région Alsace
- CIAREM
- CIO
- Communauté de Communes d'Altkirch
- Conseil Départemental du Haut-Rhin
- CSAPA Le CAP
- GRETA Sud Alsace
- Mambré
- Mission Locale MLS3F
- Pays du Sundgau
- Pôle Emploi
- Polétamine
- Sodexo
- 19 autres structures inconnues (réponse non obligatoire)

Votre statut professionnel :



Ouvrier	16	18,4 %
Employé	55	63,2 %
Cadre	14	16,1 %
Profession libérale	0	0 %
Autre	2	2,3 %

• Rythme de travail

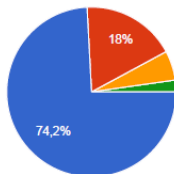
Pour les salariés qui ont répondu au questionnaire, 75% des répondants ont des horaires fixes, commençant pour la grande majorité entre 7h30 et 9h.

La majorité des répondants vient sur le QP du lundi au vendredi, avec une fréquentation plus haute les deux premiers jours de semaines.

• Le midi

76% déjeunent sur place ou à proximité :

En règle générale, vous vous déplacez pour votre pause déjeuner ?



Non, je déjeune sur place ou à proximité	66	75,9 %
Oui, je rentre chez moi	16	18,4 %
Oui, je déjeune à l'extérieur avec ma voiture individuelle	5	5,7 %
Oui, je déjeune à l'extérieur, en faisant régulièrement du covoiturage avec mes collègues ou autre	2	2,3 %

Quelles sont les raisons qui les incitent à manger sur place :

- PRATIQUE :
 - Domicile trop éloigné.
 - L'entreprise met à disposition une petite cuisine avec le nécessaire.
 - Resto'self de Marie Pire : proximité. En raison du coût. Rapport qualité / prix intéressant. Accueil possible de groupe. Convivial.
- TEMPS :
 - Temps de pause restreint
 - Difficultés à sortir du QP, donc reste sur place.
- FINANCIERE :
 - Moins coûteux en essence.

Quelles sont les raisons qui les incitent à l'extérieur ou à domicile :

- DOMICILE :
 - Peut rentrer à pieds.
 - Pour faire une coupure avec le lieu de travail.
 - Déjeuner en famille.
 - Certains soulèvent qu'il leur est plus rentable de déjeuner chez eux.
 - Pause déjeuner de 2h.

- REPAS EXTERIEUR :
 - Pour retrouver les collègues dans une ambiance conviviale à l'extérieure.
 - De temps à autre pour varier les repas de Marie Pire.

Sur votre pause de midi, profitez-vous pour faire vos courses, aller à La Poste, ou une autre activité ?

Environ la moitié a répondu à cette question.

- Un peu plus de la moitié en profite pour :
 - Courses, achats, essence, pharmacie.
 - Démarche administrative.
 - Sports mais limité par l'offre (horaires).
 - Limité pour les activités du midi car est à pieds.

- 24% profite pour faire des courses ou achats de manière occasionnelle.

Quelles sont les services à mettre en place pour réduire les déplacements du midi ?

SERVICE

- Une épicerie
- Avoir des livraisons de pain, légumes et fruits locaux ou encore produits de la ferme (fromage, lait, yahourt)
- Livraison de paniers légumes
- Distributeur de billets
- Une boîte aux lettres
- Salle de sport

REPAS

- Avoir d'autres offres de repas sur place
- Pizzeria, snacks ou boulangerie pour les sandwiches
- Avoir des distributeurs de sandwiches

AMENAGEMENTS

- Avoir la possibilité de manger à l'extérieur par beau temps (aménagement d'un espace pour pique-niquer)
- Un espace café et sandwiches / un lieu de rencontre
- Davantage de bancs en extérieur et sur la Place d'Armes
- Un espace de promenade

MOBILITE

- Covoiturage
- Navette depuis la gare
- Arrêt de bus
- Transports collectifs aux heures de pointes QP – gare – centre commerciaux ou centre-ville
- Vélos à disposition / avec bornes

Il est constaté qu'il y a plusieurs demandes concernant La Poste (dépôts colis, pour avoir un bureau, etc), faut-il informer de la proximité de la Poste ?

• Trajets domicile-travail

Lieu de résidence :

Sur les 87 répondants représentant 20 % des salariés du Quartier Plessier, 66% viennent du Sundgau, 15% de l'agglomération de Mulhouse et 7 % de Saint-Louis et des Trois Frontières.

Pays du Sundgau : 57

Altkirch : 12	Friesen	Muespach : 2
Aspach : 2	Hausgauen	Oberdorf : 3
Ballersdorf : 2	Heidwiller	Raedersdorf
Bettendorf	Heimersdorf	Seppois-le-Bas
Bisel	Hindlingen	Spechbach-le-Bas
Brechaumont	Hirsingue : 5	Spechbach-le-Haut
Carspach : 4	Illfurth : 4	Traubach-le-Haut
Chavannes-sur-l'Etang : 3	Koestlach	Ueberstrass
Diefmatten	Manspach	Wolfersdorf
Ferrette	Montreux-Vieux	

Mulhouse Alsace Agglomération - M2A : 13

Baldersheim
Mulhouse : 10
Pfastatt : 2

Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières : 6

Bartenheim	Saint-Louis
Folgensbourg	Stetten
Kembs	Village-Neuf

Vallée de la Thur et Doller : 5

Burnhaupt	Wattwiller
Cernay	Willer sur Thur

Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon : 1

Ensisheim

Bas-Rhin : 1

Eichhoffen

Territoire de Belfort : 3

Belfort
Dorans
Larivière

Haute-Saône : 1

Oiselay

KM parcourus dans la journée : 3 082 Km parcourus (aller-retour pour les 87 répondants)

Temps parcourus en journée : 71 heures de déplacements

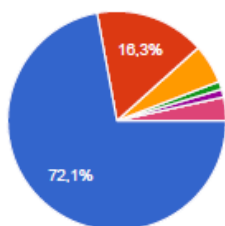
Existe-t-il des transports en communs proche de chez vous ? :

22% ont un bus à proximité et 28% un train. Cependant, 25% n'ont pas du tout de transports en communs et 15% ne savent pas ce qu'il existe.

Motorisé : 79% des répondants

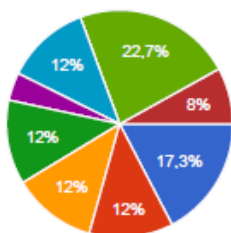
Moyens de déplacements au quotidien :

Quel est votre moyen de transport quotidien :



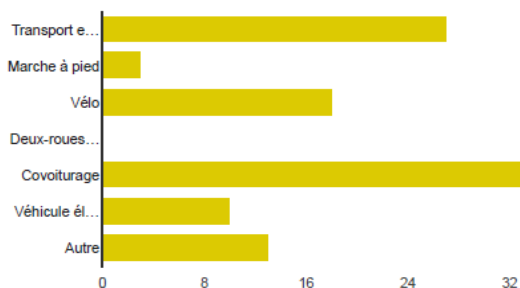
Voiture personnelle	62	72,1 %
Transport en commun	14	16,3 %
La marche à pied	5	5,8 %
Le vélo	1	1,2 %
Un deux-roues motorisé (scooter, moto)	1	1,2 %
Le covoiturage	0	0 %
Autre	3	3,5 %

Quel est votre moyen de transport occasionnel :



Voiture personnelle	13	17,3 %
Transport en commun	9	12 %
Marche à pied	9	12 %
Vélo	9	12 %
Deux-roues motorisé (scooter, moto)	3	4 %
Covoiturage	9	12 %
Véhicule électrique ou hybride	0	0 %
Aucun	17	22,7 %
Autre	6	8 %

Quel autre mode de transport que votre pratique quotidienne souhaiteriez-vous utiliser si les «bonnes» conditions étaient réunies ?



Transport en commun	27	32,5 %
Marche à pied	3	3,6 %
Vélo	18	21,7 %
Deux-roues motorisé (scooter, moto)	0	0 %
Covoiturage	33	39,8 %
Véhicule électrique ou hybride	10	12 %
Autre	13	15,7 %

Quelles sont ces « bonnes conditions à réunir » ?

COVOITURAGE

- Faciliter la mise en pratique du covoiturage : aider à la mise en relation, rencontrer la personne en amont, faire connaître et promouvoir la plateforme de covoiturage
- Aider à la pratique du covoiturage : pouvoir moduler ses horaires, que l'employeur soit compréhensif en cas de retard

TRANSPORTS EN COMMUNS :

- Mise en place d'un transport en commun plus proche des domiciles (Mulhouse)
- Un trajet direct de la gare de Saint Louis à Altkirch
- Une navette de la gare d'Altkirch au QP
- Avoir des horaires de travail correspondant aux horaires de train
- Réinstaurer l'arrêt de train Ballersdorf

AUTRE MOYENS :

- Intéressés pour essayer l'autopartage
- Intéressés pour essayer les véhicules électriques
- Favoriser l'achat de véhicules électriques

VELO :

- Avoir à disposition des emplacements ou garage à vélo
- Système de location de vélo / prêt via les structures du QP
- Avoir une voie sécurisée ou une piste cyclable à partir de la gare, à partir d'Aspach

Comment favoriser la pratique du vélo ?

(question à choix multiples)

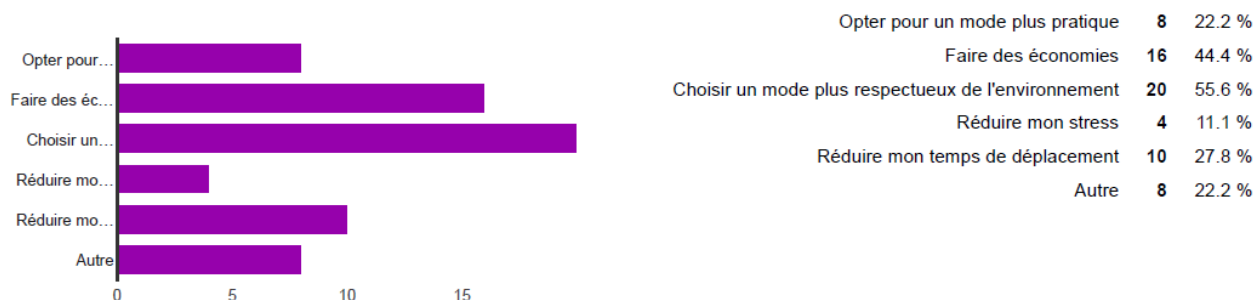
- 35% seraient prêt à faire du vélo s'il y avait des parkings à vélos sécurisés et abrités
- 29% seraient prêt à en faire s'il y avait des aménagements cyclables mieux sécurisés
- 21% s'il y avait des casiers, vestiaires et /ou douches à disposition
- 19% s'il y avait une solution de secours en cas d'imprévu
- 12,5% s'il y avait un service de location de vélo
- 12,5% s'il y avait des aides financières à l'achat et/ou l'entretien d'un vélo
- 8% s'il y avait davantage d'arceaux à vélos

Dans un avenir proche, 39% des répondants se disent souhaiter changer de mode de déplacement.

• CEUX QUI SOUHAITERAIENT CHANGER DE MODE DE DEPLACEMENT DANS UN AVENIR PROCHE

(2 réponses possibles)

Quelle est votre motivation pour changer de mode de déplacement ?



Chiffres clefs :

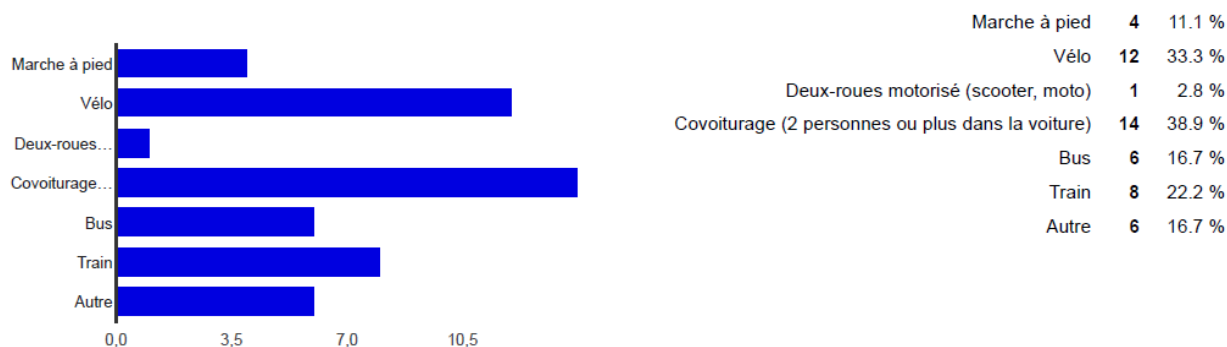
56% seraient prêt à le faire dans un souci environnemental

44% dans un souhait de réaliser des économies

Quel mode de déplacement vous choisiriez pour vous rendre au travail ?

(2 réponses possibles)

Quel mode de déplacement choisiriez-vous pour vous rendre au travail ?



Chiffres clefs :

39% en covoiturage

33% en vélo

Pourquoi certains ne souhaitent pas changer de mode de déplacement :

(plusieurs réponses possibles)

- 29% par convenance personnelle
- 23% car ils ont des trajets professionnelles dans la journée
- 23% des individus déposent ou récupèrent leurs enfants
- 22% Absence de transports en communs près de mon domicile
- 16 % Durée de trajet trop longue en bus, train ou vélo
- 15 % Absence de liaison entre l'arrêt / la gare et mon lieu de travail

Si vous venez en voiture, seriez-vous prêt à faire une fois par semaine du covoiturage en utilisant votre véhicule pour faciliter la venue d'un salarié étant sur votre trajet et ayant des difficultés de mobilité ?

54% des répondants sont prêt à faire cet effort.

Pourquoi ?

OUI

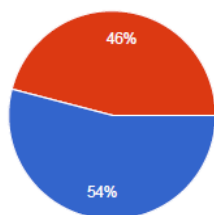
- Plusieurs personnes se disent prêtent à rendre ce service.
- Une personne propose de récupérer sur son passage des personnes arrivant en gare d'Altkirch.
- Faire des économies / partage de frais assez motivant
- Etre plus responsable vis à vis de l'environnement
- Pouvoir influencer sur la diminution de la circulation
- Sous conditions de ne pas faire de détours ou de perdre du temps

NON

- Besoin de connaître le fonctionnement / faire des essais
- Problème d'assurances avec le véhicule de service
- Trop de dépendances des deux côtés
- Souhaite garder son confort personnel et être seul
- Besoin de prévenir si la personne se désiste
- Il serait plus intéressant de favoriser la marche à pied et le vélo pour les trajets courts
- Le soir, les horaires sont variables suivant la charge de travail
- Préfère privilégier la prise en stop car horaires potentiellement changeant
- Dépose ses enfants à l'école / courses le soir

• **TRAJETS PROFESSIONNELLES**

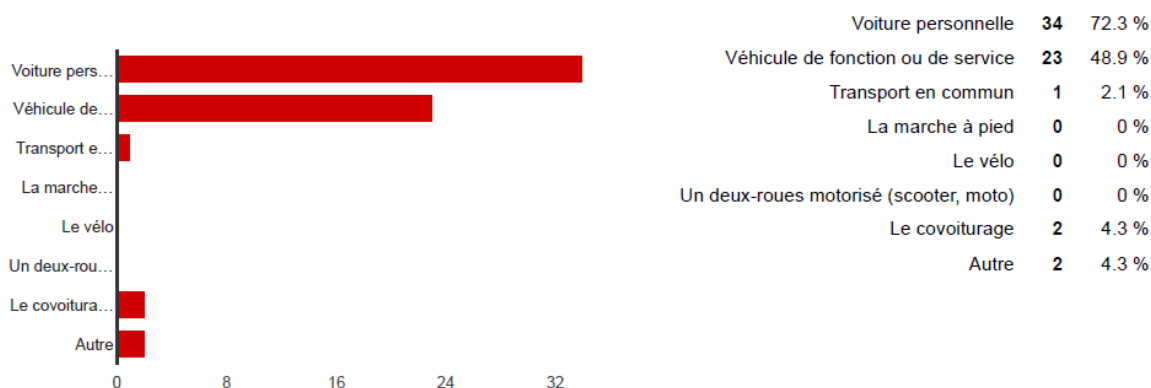
Votre activité vous amène-t-elle à faire des déplacements professionnels :



Oui	47	54 %
Non, je ne suis pas amené à me déplacer ou très peu	40	46 %

Mode de transports utilisé : (2 réponses possibles)

Mode de transports utilisé :



Estimation des salariés sur une année de la distance parcourue en KM :

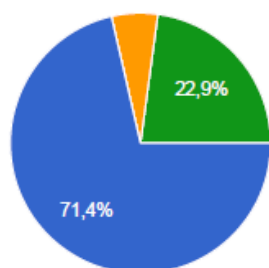
Quasiment 156 000 Km effectués.

Le nombre de déplacements (un seul et long déplacement ou de nombreux et courts) :

La très grande majorité nous informe qu'elle fait de nombreux et courts déplacements (certains précisent qu'ils restent dans le Sundgau).

Y'a-t-il des contraintes pour vos déplacements professionnels ?

Y a-t-il des contraintes pour vos déplacements professionnels ?



Horaires	25	71,4 %
Transports de colis	0	0 %
Arrêts fréquents	2	5,7 %
Autre	8	22,9 %

Autre : notamment du transport de matériels

• VOS INTERETS

Seriez-vous prêt à utiliser un véhicule partagé entre différentes structures dans le cadre du travail ?

Cette question fut mal interprétée – difficile à prendre en compte, mélange entre covoiturage et l'autopartage et trajet domicile-travail et dans le cadre du travail.

- 23 réponses « Oui » - 26% : besoins de connaître le fonctionnement, pouvoir réserver simplement et rapidement, permettrait d'éviter l'utilisation de la voiture personnelle ou de pouvoir faire plus facilement des déplacements pour des personnes non véhiculés
- 8 réponses « à voir suivant les conditions » - 9% : comment sera géré le planning entre les structures, et les questions de responsabilités et de qui paie
- 31 réponses « Non » : ils ont des contraintes (chantiers salissants par exemple) – souvent confondues avec du covoiturage.
- 9 réponses « Non » car ils utilisent déjà des véhicules de service ou de fonctions.
- 14 ne sont pas concernés (n'ont pas le permis ou n'effectuent pas de déplacements)
- 2 sans réponses

Soit 36% se disent intéressés à pratiquer ou à le faire suivant les conditions, dans le cadre du travail.

Intérêt pour l'AUTOPARTAGE pour une utilisation personnelle :

21 « Oui » :

- Les individus ont déjà testé par ailleurs et sont intéressés (ex : Optymo à Belfort)
- Peut être une solution de secours en cas d'imprévu du covoiturage ou vélo
- Intérêt environnemental et social
- Réaliser des économies
- Envisage de ne plus avoir de véhicule personnelle (ou moins par foyer)
- Souhaiterait d'abord essayer dans le cadre du travail

47 « Non » :

- Apprécie l'utilisation de la voiture / moto personnelle
- Contraintes enfants / sièges auto
- Besoin de s'organiser en amont si utilise l'autopartage
- Foyers déjà suffisamment motorisés
- Craintes des responsabilités

5 à voir suivant les conditions et facilité d'utilisation.

14 ne sont pas concernés (permis).

Soit 23% sont intéressés pour une utilisation personnelle.

Intérêt pour l'AUTOPARTAGE : louer son véhicule personnel sur une plateforme :

7 « Oui » et 7 « à voir ou ne sais pas » :

Besoins de connaître les conditions, les modalités d'assurances et en cas de litiges

2 sont intéressés pour tester l'autopartage dans le cadre de leur travail, dans un premier temps.

64 « Non » :

- Besoin d'avoir son véhicule à disposition pour aller récupérer son enfant si malade.
- Possède un vieux véhicule et risque de pannes.
- Besoin les soirs et week-end pour toute la famille et pour convenance personnelle.
- Contraintes de devoir prévoir ses déplacements.
- N'est pas intéressés par les revenus potentiels.
- Craintes concernant les dégâts ou usure prématurés dû aux différents conducteurs.

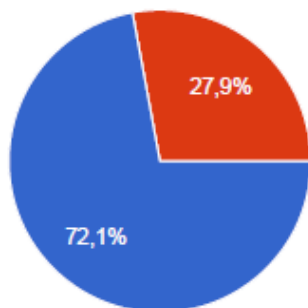
7 Ne sont pas concernés (pas de voiture ou permis)

12% intéressés pour louer son véhicule ou suivant les conditions.

- **Constat et pistes d'actions**

Êtes-vous globalement satisfait par votre mode de déplacement ?

Etes-vous globalement satisfait(e) par votre mode de déplacement?



Oui	62	72,1 %
Non	24	27,9 %

Pourquoi ?

- OUI

La voiture individuelle est vue comme un réel avantage : autonomie, spontanéité, confort personnel, prolongement de l'espace privée, facilité lorsqu'il y a des enfants, habitudes, réalise de petit trajet donc plus rapide, possibilité d'aller faire ses courses

Les mobilités douces : à pied et à vélo : permet de ne pas engendrer de frais de déplacement.

Certains souhaitent adopter les transports en communs, mais ils ont le désavantage des contraintes horaires, alors que des salariés seraient prêts à changer si leurs horaires étaient modulables.

Il est soulevé par les utilisateurs du train, qu'ils souhaiteraient une solution de la gare au CP, notamment en hiver lorsque la route est moins agréable.

- NON

La voiture individuelle est aussi vue comme une contrainte : n'aime pas conduire, fatigue et stress, coût financier important, peu écologique, circulation difficile, souhait de sortir du « tout voiture ».

Des personnes devant marcher souhaiteraient trouver une autre solution pour moins de fatigue.

Des salariés prenant les transports en communs en sont satisfaits car c'est pratique, peu faire une activité en même temps (lire, etc), économique, une partie des frais pris en charge par l'employeur,

Avez-vous des commentaires ?

AMENAGEMENTS

- Développer la signalétique et sens de circulation au vue de l'augmentation de la circulation dans le QP
- Avoir davantage de sécurité pour les piétons
- Avoir un espace de détente collectif (salle de pause, espace extérieur)
- Avoir un raccourci gare – QP pour piétons et cyclistes
- Problématiques de parking et de respect du code de la route les jours de formations

SERVICE

- Avoir d'autres types de restauration sur place
- Il serait intéressant de pouvoir avoir des services sur le quartier : boulangerie, achats divers.

TRANSPORTS EN COMMUNS

- Idée pour le Sundgau : développer les bus en dehors des temps scolaires
- Avoir une ligne de bus au Quartier Plessier / développer les transports en communs
- Augmenter la desserte des bus dans les petits villages du Sundgau pour faciliter la mobilité des personnes n'ayant pas de permis/véhicule.
- Navette gare - QP

VELO

- Favoriser les pistes cyclables, les chemins pour les piétons (ex : entre la gare et le quartier Plessier)
- Essayer de développer la pratique du vélo avec un accompagnement
- Abris-à vélo / arceaux à vélos
- Service de location voitures électrique /vélo à la gare et au QP

COVOITURAGE

- Avoir une plateforme à l'échelle du QP
- Intérêt marqué par plusieurs salariés

AUTOPARTAGE

- Avoir une autre solution que CITIZ qui a des prix élevés
- Une voiture partagée pour les salariés du QP
- Souhait de voir le développement de l'autopartage sur Altkirch et environ

Constat :

Intérêt des salariés pour le PDZ, souhait de changer son comportement.

Favoriser la communication sur les différentes mobilités possibles. Voir la faisabilité de développer un bus/navette, les pistes cyclables, rendre les voitures électriques ou hybrides plus accessibles.

Le PDZ doit permettre de créer du lien entre les structures et salariés du QP.

• FOCUS sur une Association du Quartier : ESAT Marie Pire

L'association employant 122 personnes, a souhaité faire des statistiques en interne et nous a permis d'utiliser les informations dans ce Diagnostic mobilité :

54% des salariés viennent d'Altkirch, 14% d'Hirsingue et 10% de Mulhouse. Les autres personnes venant du Sundgau, du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières et de l'Agglomération de Mulhouse. En comparant à la page 5 de ce Diagnostic, nous constatons qu'il pourrait y avoir des possibilités de covoiturage.

Les individus provenant d'Altkirch viennent pour la majorité à pieds (45%).

Ceux venant d'Hirsingue viennent pour la majorité grâce au bus mise en place par l'ESAT.

Ceux venant de Mulhouse, 58% viennent en train, puis souhaiteraient une solution de la gare au quartier, autre que la marche à pieds.

Les salariés venant du Sundgau (hors Altkirch et Hirsingue), viennent pour 56% d'entre eux en voiture (une partie étant accompagnée par leurs parents), puis pour 11% en train et 11% en covoiturage.



Contacts

Pays du Sundgau
39 avenue du 8ème Régiment de Hussards
Quartier Plessier - Bât 03 - 2^{ème} étage
68130 ALTKIRCH
Tél : 03 89 25 49 82
Fax : 03 89 07 03 17
Courriel : info@pays-sundgau.fr
Contact mobilité : transport@pays-sundgau.fr

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00



Communauté de Communes d'Altkirch
39 avenue du 8ème Régiment de Hussards
Quartier Plessier - Bât 03 - 1^{er} étage
68130 ALTKIRCH
Tél : 03 89 08 36 20
Fax : 03 89 08 36 21
Courriel : accueil@cc-altkirch.fr